

SYNDICAT GENERAL

TRAVAILLEURS PORTUAIRES

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 22 mars 2019

Camarades,

Suite à la rencontre avec les représentants du Ministère du Transport pour faire un point sur l'ensemble des sujets en cours de discussions, vous trouverez ci-dessous les sujets abordés ainsi que leur avancement.

Stratégie portuaire

Le représentant du Ministère a rappelé les objectifs du Premier Ministre sur la « construction d'une véritable stratégie portuaire » en lien étroit avec les chaînes logistiques.

Pour cela, les sujets prioritaires ont été identifiés et feront l'objet de thèmes de travail.

Sur la stratégie portuaire :

La question inquiétante est celle du niveau d'investissement pour développer les ports.

Sur la transition écologique :

La Fédération a une fois de plus, interpellé le Ministère sur cette question, alors que des positions « dogmatiques » d'arrêt des centrales thermiques à charbons impacte l'activité de nos ports.

Egalement inquiets sur les discussions qui pourraient toucher d'autres trafics (bauxite, diester...), nous sommes dans l'attente d'une réponse de courrier adressé au Premier Ministre (nous rappelons l'arrêt de travail prévu le 15 avril 2019).

Sur la transition numérique :

La Fédération a averti le Ministère de notre inquiétude sur la finalité de cette transition numérique qui peut amener l'automatisation contre laquelle la Fédération, mais également notre organisation internationale sont opposées.

Sur la stratégie interportuaire :

Nous avons rappelé l'objectif de notre document produit en avril 2017 sur « la relance des ports français » qui, malheureusement, n'a pas été pris en compte.

Proposition du Ministère :

Avec 80 % du diagnostic dans notre document partagé par beaucoup d'acteurs, un « Comité stratégique portuaire » va être mis en place jusqu'au mois de mai pour échanger avec l'ensemble des acteurs de la stratégie portuaire.

L'objectif annoncé est de « mettre les ports au cœur des enjeux ».

Modèle économique des ports

Le Ministère a de nouveau fait un point sur les évolutions prévues qui doivent permettre aux ports de retrouver une capacité d'autofinancement pour investir dans les ports : impôts sociétés, taxe foncières, dragage, mission régaliennne.

Le processus est en cours et nécessite l'utilisation de véhicule législatif : Loi Pacte, LOM, PLFSS.

Un sujet reste à résoudre déterminant pour l'avenir des ports : les reversements des dividendes à l'État.

Ce dernier l'associe à la mise en place des contrats d'objectif dont nous craignons des effets négatifs sur les emplois et les acquis sociaux (maîtrise des dépenses publiques).

Gouvernance

Aucun élément ne nous a été communiqué concernant la mise en place du GIE (Méditerranée) et du Conseil Interportuaire pour les ports du Nord.

Concernant l'Axe Seine, un agenda de rencontres est programmé en avril et mai. L'étude technique demandée par la Fédération a été validée par la préfiguratrice, est en cours de réalisation.

Pour les ports de l'Atlantique, la régionalisation éventuelle reste d'actualité pour Bordeaux.

L'État va poursuivre les discussions avec la région Aquitaine qui n'a aucun projet et capacité d'investissement pour le port.

Les propositions de la région Loire-Atlantique sont, elles aussi, inacceptables. A priori, le Ministère partage l'analyse et a refusé les propositions.

La Fédération a réaffirmé son opposition à la régionalisation.

Social

Problématique CARSAT Normandie

La CNAM nous a envoyé, suite à un échange, un mail de réponse qui permet de résoudre certaines problématiques mais le problème de fond reste d'actualité.

Pénibilité

Le Ministère a sollicité les différents services pour obtenir une réponse à l'exonération de la Taxe Fillon. Nous devons obtenir satisfaction pour ensuite engager des discussions avec les employeurs.

Ports de Plaisance

La Fédération a réaffirmé sa position et dénoncé les manœuvres du gouvernement pour obtenir la complicité des autres organisations syndicales de cette branche en faveur du patronat.

L'enjeu est clair : protéger les travailleurs des Ports de Plaisance sur leurs acquis sociaux.

Camarades, nous vous tiendrons informés de la prochaine rencontre. En attendant, nous vous rappelons une nouvelle fois l'importance d'avoir un syndicat fort et ultra représentatif afin de pouvoir continuer à peser dans les discussions, tant au niveau local que national.

**POUR CELA, VOTEZ POUR LA
LISTE CGT**

**SANS RATURES NI
SURCHARGES**

**AUX ÉLECTIONS DU 2 AVRIL
PROCHAIN**

Le Secrétaire Général



L. DELAPORTE

Pour info et affichage